



A Créteil, le 30 septembre 2025
A l'attention de M. Etienne STOSKOPF,
Préfet du Val-de-Marne

Objet : Préavis de grève pour les journées du 6 au 31 octobre 2025, de 0 à 24h couvrant l'ensemble des personnels des collectivités, établissements publics et services y compris relevant de notre champ privé du Val-de-Marne

Monsieur Le Préfet,

La CGT s'oppose catégoriquement à la destruction de la Fonction publique et des services publics et rejette de manière catégorique les propositions qui apparaissent se maintenir dans le projet de budget 2026 mené par le premier ministre Lecornu.

La politique menée par le président Macron, depuis son premier mandat, va à l'encontre des intérêts des travailleuses et travailleurs. Elle ne sert que la classe des dominants du capital. Elle est source de division et de haine offrant ainsi le devant de la scène aux idées d'extrême droite et leurs porteurs. Elle contribue à rendre audible l'idée que la pauvreté n'est due qu'aux plus vulnérables et des minorités. Pour autant, il s'agit bien du système capitaliste dans lequel nous vivons qui exacerbe les peurs et les haines, empêchant le partage des richesses avec celles et ceux qui la crée rendant par conséquent impossible la justice fiscale et sociale.

Les nombreuses consultations organisées par le Premier ministre ne sont finalement qu'un gain de temps pour trouver des allier prêts à soutenir un budget d'austérité et se maintenir au pouvoir.

Or, tant que les mesures suivantes se inscrites dans le projet de budget, la colère grondera :

- Une réduction de 5,3 milliards d'euros des dotations aux collectivités territoriales
- Une diminution de 5 milliards d'euros alloués au secteur de la santé
- Une baisse de 4,8 milliards d'euros pour l'État, affectant en particulier l'Éducation Nationale, l'enseignement supérieur et la recherche

Ces choix conduisent à une dégradation grave et inacceptable des conditions de vie et de travail, particulièrement dans la Fonction publique, avec :

- La confirmation du gel du point d'indice pour la troisième année consécutive
- Une retenue de 10% par jour sur la rémunération en cas d'arrêt maladie ordinaire

- Le maintien du jour de carence
- L'absence de rétablissement de la Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA), en vigueur depuis 2008
- Le blocage de toutes les promotions catégorielles
- La remise en cause de la cinquième semaine de congés payés
- La désindexation des retraites, provoquant un abattement de 10% sur les petites pensions
- Le doublement des franchises médicales
- La suppression de deux jours fériés,

Pour la CGT, il n'est pas acceptable que la richesse produite par les travailleuses et travailleurs continue de financer une économie de guerre, une économie mortifère sous pression de l'Union Européenne comme des Etats-Unis. Les ressources financières existent et doivent être mobilisées pour combler le déficit public, notamment par :

- Les 211 milliards d'euros d'aides publiques octroyées aux entreprises, sans aucune condition, contrôle ou suivi sur l'emploi
- Les dividendes record versés aux actionnaires, souvent au moment même des licenciements ou délocalisations, échappant à toute contribution réelle
- L'application de la taxe Zucman concernant le patrimoine des 1 800 familles les plus riches, qui doit être pleinement mise en œuvre

La coordination syndicale départementale CGT, relevant de la Fédération des services publics, dépose par la présente un préavis de grève couvrant l'ensemble des agent.es des collectivités territoriales, des établissements publics locaux, ainsi que tous les agent.es, titulaires et contractuel.les, relevant de la Fonction publique territoriale et de son champ privé du département du Val-de-Marne, du 6 au 31 octobre 2025, appelle aux mobilisations du 9 octobre et ses suites.

Les choix du Président Macron et de ses gouvernements ont eu un impact direct sur notre territoire avec des centaines de suppressions de postes dans les collectivités, la privatisation et la fermeture de services publics comme des crèches ou des centres de protection maternelle infantile sous motif fallacieux, une aggravation de la souffrance au travail par l'application de mesures managériales toxiques et n'ayant que pour objectif la rentabilité faisant fi de la réponse aux besoins de la population.

Nous revendications portent sur :

- **Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agent.es territoriaux**
- **Une revalorisation générale des salaires, des régimes indemnitaires et des pensions de retraites**
- **L'Égalité salariale qui permettrait l'entrée de 6 milliards d'euros de cotisations salariales pour notre système de protection sociale afin de le conserver, voire de le renforcer ;**
- **L'abrogation de la loi du 6 août 2019 et la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60ans**
- **Le déblocage des avancements de grade et promotions internes pour tous les agent.es dès qu'ils remplissent les conditions**
- **La création de postes, lutte contre la précarisation par la titularisation des agent.es contractuel.les et personnes porteuses de handicap**
- **L'arrêt des saignées sur les dotations globales de financement des collectivités locales afin de garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité doté de personnels**
- **Le maintien de la rémunération à 100% lors des arrêts maladie et suppression du jour de carence**
- **Suspension des licenciements pour inaptitude physique et déclassés injustifiés**

La coordination syndicale départementale CGT reste disponible pour toute réunion de négociation qui pourrait être organisée durant la période couverte par ce préavis, conformément à la réglementation en vigueur.

Veillez agréer, Monsieur le préfet, l'expression de nos salutations syndicales.

Coline Barrois

P/o La coordination syndicale départementale CGT 94